



Accédez à votre profession FORMATION DE BASE



FORMULE EN CLASSE VIRTUELLE SEULEMENT
COURTAGE SPÉCIALISÉ HYPOTHÉCAIRE – PSH

FR



CE PROGRAMME EST RECONNU PAR L'OACIQ ET PERMET L'INSCRIPTION À L'EXAMEN DE CERTIFICATION EN COURTAGE HYPOTHÉCAIRE

Ce programme est composé des cours suivants :

5 COURS DE SPÉCIALISATION

Loi sur le courtage immobilier

Atelier synthèse I

Droit et contrats




Conduite d'un processus hypothécaire

Étude de cas

Pour toutes questions concernant les cours de spécialisation
veuillez vous adresser à votre conseiller aux études.

Durée : 192 heures (à partir de 3 mois ou plus)
Formule : En classe virtuelle, de soir et fin de semaine
Nos services : Accès au portail étudiant Omnivox

3 CAMPUS POUR MIEUX VOUS SERVIR

-  Campus de l'Île-des-Sœurs
600, chemin du Golf, Île-des-Sœurs (Québec) H3E 1A8
-  Campus de Laval
3224, avenue Jean-Béraud, bureau 208, Laval (Québec) H7T 2S4
-  Campus de Brossard
6300, avenue Auteuil, bureau 527, Brossard (Québec) J4Z 3P2

CONDITIONS D'ADMISSION

Sont admissibles à ce programme spécialisé les candidats diplômés dans une discipline connexe de 1^{er} cycle universitaire et démontrant une expérience de travail concrète et pertinente au programme en courtage hypothécaire. Toute autre combinaison de scolarité ou d'expérience pourra être évaluée par la Direction du Collège.

Pour les études effectuées à l'étranger,

il faut fournir une étude comparative du *ministère de l'Immigration, Diversité et Inclusion* de votre diplôme ainsi qu'une traduction, au besoin, de ce dernier en français ou en anglais.

Pour les étudiants ne satisfaisant pas à ces conditions particulières,

il faut d'abord fournir un relevé de notes officiel ainsi qu'un Curriculum Vitae. Le Collège de l'immobilier procédera ensuite à une étude de dossier pour l'admission.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Il faut fournir les documents suivants par courriel, par télécopieur (514 762-4975) ou en personne :

Une preuve de scolarité selon les conditions énoncées ci-haut. Nous acceptons le diplôme d'études secondaires (ou plus élevé) ou le relevé de notes.

Une preuve d'identité, seulement l'un des documents suivants est accepté selon le cas :

- le certificat de naissance (grand format) émis par une province canadienne ;
- la carte de citoyenneté (pour les personnes naturalisées) ;
- le certificat de commémoration de citoyenneté canadienne délivré par Citoyenneté et Immigration Canada ;
- la fiche relative au droit d'établissement [IMM 1000] ou la confirmation de résidence permanente [IMM 5292 ou IMM 5688] ;
- la carte de résidence permanente ;
- le visa de travail (pour les résidents temporaires en attente de la procédure d'immigration) et/ou un certificat de sélection du Québec (CSQ).

Le contrat de services éducatifs complété : Si vous ne l'avez pas reçu par courriel ou en personne, vous pouvez le demander en utilisant le *Formulaire d'inscription* en précisant la classe et le programme **OU** en envoyant votre demande par courriel à demande.admission@collegeimmobilier.com.

Veuillez noter **seulement les copies** des documents sont requises.